



PUBLIÉ LE 19/10/2023 - MIS À JOUR LE 27/11/2025

Protéger les plus âgés contre le VRS

Chez les plus âgés, une infection par le VRS peut entraîner de graves complications, voire conduire au décès.

Les vaccins Arexvy et Abrysvo ont obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) européenne en 2023 et sont disponibles en France. Le vaccin mRESVIA a obtenu une AMM européenne en 2025 et est également disponible en France.

Selon leur AMM :

- Abrysvo est indiqué chez les adultes de 18 ans et plus ;
- mRESVIA est indiqué chez l'adulte de 18 à 59 ans à risque accru de maladie à VRS et chez l'adulte de 60 ans et plus ;
- Arexvy est indiqué chez l'adulte de 50 à 59 ans à risque accru de maladie à VRS et chez l'adulte de 60 ans et plus.

Consultez les informations sur Abrysvo sur la base de données publique des médicaments

+ Consultez les informations sur mRESVIA sur le site de l'EMA

Consultez les informations sur Arexvy sur la base de données publique des médicaments

En France, la Haute autorité de santé (HAS) recommande aux personnes de plus de 75 ans de se faire vacciner par Abrysvo ou mRESVIA, Arexvy, pour éviter une infection par le VRS. Le choix du vaccin est laissé à l'appréciation du professionnel de santé.

La HAS recommande également aux personnes de 65 ans et plus atteintes de pathologies respiratoires chroniques ou cardiaques (en particulier BPCO et insuffisance cardiaque) de se faire vacciner, toute infection par le VRS pouvant conduire à une dégradation de leur état de santé.

La vaccination par Arexvy, Abrysvo ou mRESVIA peut être réalisée en même temps que la vaccination contre la grippe saisonnière.

Ces vaccins doivent être utilisés selon les recommandations nationales en vigueur.

Dès la mise à disposition de ces vaccins, une enquête de pharmacovigilance a été mise en place pour surveiller les effets indésirables déjà connus et détecter d'éventuels nouveaux risques non identifiés dans les essais cliniques. Dans ce cadre, si un signal de sécurité était validé, des mesures adaptées à la nature du risque seraient mises en place, en lien avec l'Agence européenne du médicament, afin de prévenir ou réduire la probabilité de survenue de ce risque.

Suite à la première campagne de vaccination de 2024/2025 avec les vaccins Abrysvo et Arexvy, la majorité des cas rapportés

sont des cas non graves et concernent principalement des erreurs médicamenteuses. Aucun autre signal potentiel n'a été identifié à l'issue de cette première campagne.

Le premier rapport de pharmacovigilance confirme la sécurité des vaccins contre le VRS.

Le vaccin mRESVIA est déjà intégré au suivi de pharmacovigilance en cours concernant les traitements contre le VRS. En raison de sa commercialisation plus tardive (fin septembre 2025), nous ne disposerons des données de surveillance des effets indésirables de ce vaccin que lors de la publication du prochain rapport de pharmacovigilance.

Consultez le rapport 2024/2025 de suivi des effets indésirables des vaccins contre le VRS

- En lien avec ce dossier thématique



PUBLIÉ LE 27/11/2025

Les rapports de pharmacovigilance des traitements préventifs contre le VRS confirment leur sécurité

SURVEILLANCE
CONTRÔLES

Pour en savoir plus

[Synagis - Avis - Site de l'HAS](#)

[Stratégie vaccinale de prévention des infections par le VRS chez l'adulte âgé de 60 ans et plus \(recommandation HAS\)](#)